

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr et sur la page : Ville de Domont

N° 306 - février 2025

SOMMAIRE

> Actualités

La Ville et la CAF
prolongent leur
collaboration



Page 4

> Culture

Retour sur
la 28^e Fête du livre



Page 6

> Retour sur

Le salon du jouet
de collection et de
la bande dessinée



Page 7

Plaine Vallée 2035

Un projet de territoire pour les habitants



Pages 2 et 3

TEMPS FORTS

Samedi 8 mars

Troc noyaux et pépins

Venez échanger vos noyaux et pépins lors d'un après-midi organisé par la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry. Les arbres pourront être plantés dans vos jardins ou offerts à des projets de reboisements. La noyauthèque proposera également des animations et jeux sur les fruits, les graines et la biodiversité.

De 14 h à 17 h

En accès libre - Tout public

66, avenue Jean Jaurès

Renseignements au 01 74 04 22 12



Dimanche 2 mars

Rassemblement des voitures anciennes

Comme chaque premier dimanche du mois, le CPMD vous propose de découvrir des modèles de voitures anciennes. Un voyage dans le temps à travers des véhicules rares et de prestige. Les bénévoles vous feront partager leur passion et leur engagement pour la préservation de ce patrimoine industriel.

De 9h30 à 12h30

Parking du stade des Fauvettes

Renseignements : 06 15 01 63 91





Plaine Vallée 2025-2035 : un projet ambitieux pour un territoire d'avenir

Plaine Vallée s'apprête à écrire une nouvelle page de son histoire. Le Projet de Territoire 2025-2035, adopté en octobre 2023 par l'ensemble des conseillers communautaires, trace les grandes orientations stratégiques pour l'avenir dede l'agglomération. Avec une ambition claire : bâtir un territoire plus vert, plus solidaire et plus dynamique, où chaque habitant pourra trouver sa place. Résultat d'une large concertation, ce document marque un tournant décisif pour les 18 communes qui composent l'agglomération.

Il est le fruit d'un travail collaboratif entre les élus, les citoyens et les partenaires locaux. Le Projet de Territoire repose sur trois axes majeurs : préserver un cadre de vie d'exception, favoriser un mode de vie en proximité et renforcer la confiance dans l'avenir du territoire. Chaque axe s'articule autour d'objectifs précis et d'actions concrètes, avec l'ambition commune de faire de Plaine Vallée un modèle de territoire durable, attractif et solidaire.

Un territoire vert et vertueux : préserver et valoriser l'environnement

Le développement durable est au cœur des priorités de Plaine Vallée. Avec 23 % de son territoire couvert de bois et forêts, l'agglomération possède un patrimoine naturel unique, dont le massif forestier de Montmorency, véritable poumon vert, est l'un des joyaux. Toutefois, ce trésor est menacé par les effets du changement climatique et les maladies qui touchent les arbres, notamment le châtaignier. Pour répondre à ces défis, l'agglomération a défini plusieurs actions majeures : - Préserver et régénérer la forêt de Montmorency, notamment en diversifiant les essences végétales adaptées au changement climatique. - Créer une maison de l'environnement et de la biodiversité, un lieu pédagogique qui sensibilisera les habitants à la gestion durable de la forêt et de ses richesses.

- Renforcer la nature en ville en développant les parcs urbains, les trames vertes et bleues, ainsi que les continuités écologiques. En parallèle, le territoire s'engage dans une transition énergétique ambitieuse. Des efforts seront déployés pour poursuivre la rénovation thermique des bâtiments publics et privés et promouvoir les énergies renouvelables (géothermie, panneaux solaires, réseaux de chaleur). La lutte contre l'artificialisation des sols, la réduction des déchets et la protection des ressources en eau complètent ce plan.

Vivre et travailler autrement : un territoire de proximité et d'opportunités

Dans un territoire à la fois résidentiel et économique, Plaine Vallée entend renforcer son attractivité tout en proposant aux habitants une véritable qualité de vie. Avec 24 zones d'activités économiques et une forte présence de très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME), l'agglomération est un terreau fertile pour l'entrepreneuriat. Cependant, le manque de foncier disponible reste un frein au développement économique. Pour pallier cette situation, plusieurs actions sont prévues : - Développer les partenariats économiques pour attirer de nouvelles entreprises, notamment dans les secteurs porteurs. - Créer un outil de portage foncier, qui permettra d'acquérir et de réhabiliter des locaux pour des activités économiques.

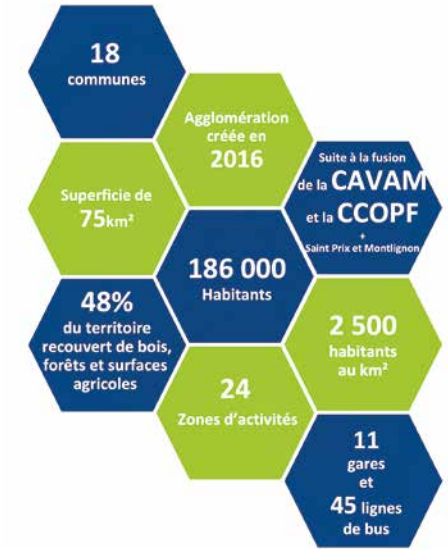
- Favoriser la formation des jeunes en lien avec les besoins du territoire, pour répondre aux attentes des employeurs et soutenir les secteurs en tension.

L'attractivité et le rayonnement : un territoire en mouvement

Plaine Vallée ne se limite pas à offrir un cadre de vie agréable. L'agglomération s'impose également comme une destination touristique et culturelle en pleine expansion. Enghien-les-Bains, seul centre thermal d'Île-de-France, attire chaque année des milliers de visiteurs grâce à son casino et ses infrastructures dédiées au bien-être. Par ailleurs, des sites emblématiques comme la forêt de Montmorency, le Château de la Chasse ou encore le musée Jean-Jacques Rousseau sont autant d'atouts patrimoniaux à valoriser. Le Projet de Territoire prévoit une stratégie de promotion touristique ambitieuse, avec la création de circuits touristiques thématiques, le renforcement des liens entre les différents sites et l'amélioration de la signalétique pour une meilleure visibilité. L'objectif est clair : faire de Plaine Vallée une destination reconnue dans le Val-d'Oise et au-delà, tout en fidélisant ses habitants grâce à une offre culturelle et sportive diversifiée. Plaine Vallée souhaite également renforcer sa visibilité auprès des entreprises en mettant en avant ses atouts économiques et ses infrastructures modernes. L'attractivité résidentielle et économique est un levier essentiel pour développer l'emploi local et dynamiser l'économie du territoire.

Un territoire de confiance : sécurité, santé et bien-être

Plaine Vallée entend offrir à ses habitants un cadre de vie sûr et apaisé. La sécurité figure parmi des priorités, avec un dispositif de vidéoprotection performant et un réseau de 1 870 caméras opérationnelles directement reliées aux forces de l'ordre. Un Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) a été mis en place pour coordonner les actions des différents acteurs. Sur le plan de la santé, l'agglomération fait face à un défi de taille : le déficit croissant de professionnels de santé. Pour y répondre, le Projet de Territoire prévoit :



- Le développement des maisons de santé pour accueillir les professionnels et renforcer l'offre de soins.
- La promotion de la télémédecine et de la médecine itinérante, notamment dans les secteurs sous-dotés.
- Une meilleure coordination des acteurs de santé à travers l'élaboration d'un contrat local de santé.

MOBILITÉ : DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

La mobilité est un enjeu clé pour Plaine Vallée, où 51 % des trajets domicile-travail sont réalisés en voiture. Pour limiter les nuisances environnementales et offrir des alternatives aux habitants, le projet prévoit :

- L'élaboration d'un plan vélo communautaire, en connexion avec les voies cyclables départementales.
- Le développement de pôles multimodaux pour faciliter l'intermodalité (vélo, transports en commun, covoiturage).
- La création de parkings relais sécurisés pour les cyclistes et l'installation d'aires de covoiturage.

UN DYNAMISME CULTUREL ET SPORTIF RENFORCÉ

La culture et le sport occupent une place centrale dans la vie locale. Avec ses 16 médiathèques, 17 points de lecture, plusieurs piscines communautaires, l'agglomération dispose d'une offre riche et variée. Le projet ambitionne de :

- Créer des événements fédérateurs à l'échelle intercommunale, pour renforcer le sentiment d'appartenance.
- Mettre en réseau les conservatoires et écoles de musique pour développer des projets communs, comme la création d'un orchestre de Plaine Vallée.
- Référencer les équipements culturels et sportifs, et harmoniser leur fonctionnement pour éviter les doublons.

Plaine Vallée à Domont, c'est quoi ?

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET ASSAINISSEMENT : PLAINE VALLÉE À VOTRE ÉCOUTE

Plaine Vallée assure l'entretien et la rénovation du réseau d'éclairage public de la ville. **Pour signaler un dysfonctionnement d'éclairage, contactez directement le gestionnaire de l'éclairage public au 01 55 46 10 59.**

L'Agglomération Plaine Vallée assure la collecte des eaux usées et pluviales sur l'ensemble de la commune. Au quotidien, les agents du service assainissement assurent de nombreuses missions comme l'entretien des réseaux, la mise en conformité et documents d'urbanisme (PC, DP, CU, ...), l'accompagnement des usagers et la préservation des milieux naturels. **Contact : 01 30 10 91 61**
service-assainissement@agglo-plainevallee.fr



DU CÔTÉ DE L'EMPLOI

> Permanence emploi

Un conseiller emploi Plaine Vallée vous accompagne dans vos démarches afin de favoriser votre retour à l'emploi chaque vendredi matin lors d'une permanence emploi au CCAS de Domont :

- Accompagnement individuel et personnalisé dans l'élaboration et la validation de votre projet professionnel ;
- Conseils sur les mesures pour l'emploi, les différents types de contrats, les indemnités chômage ;
- Rencontres et mises en relation avec des entreprises du territoire ayant des besoins en recrutement ;
- Techniques de recherche d'emploi : ateliers collectifs, initiation informatique, préparation et simulation d'entretiens d'embauche ;
- Mise à disposition d'outils pour faciliter vos recherches : Internet, téléphone, photocopieuse, presse, offres d'emploi et de formation, informations sur les salons et forums.

Renseignements et rendez-vous : Aurélie Bègue 06 24 45 25 11 - abegue@agglo-plainevallee.fr



> Forum de l'alternance

Le prochain forum aura lieu le 9/04 de 14h à 17h à la salle des Fêtes Régis Ponchard. L'objectif est de favoriser les rencontres entre entreprises et jeunes du territoire à la recherche d'une entreprise d'accueil. **Renseignements : www.plainevallee.fr**

TOUJOURS PLUS DE SÉCURITÉ

24 caméras dont 2 nomades,
8 agents de Police Municipale
4 agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)



LA MÉDIATHÈQUE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY FAIT PARTI DU LE RÉSEAU BIBLIOTHEK PLAINE VALLÉE

Bibliotek est un portail numérique dédié à l'e-inclusion et à l'innovation, permettant aux abonnés de consulter le catalogue, réserver des documents, prolonger leurs prêts, suivre plus de 600 formations en ligne et lire la presse sur tous types d'écrans. Il offre aussi des services adaptés aux personnes malvoyantes et un accompagnement personnalisé pour les professionnels, accessible à tous les inscrits des médiathèques du réseau Plaine Vallée.



Un acteur clé de l'emploi local

Plaine Vallée s'engage au quotidien pour favoriser l'emploi local en offrant un accompagnement sur mesure, tant aux demandeurs d'emploi qu'aux entreprises du territoire.

La communauté d'agglomération Plaine Vallée accompagne les personnes en recherche d'emploi grâce à un suivi personnalisé. Une équipe de conseillers les aide à valoriser leurs compétences et à construire un projet professionnel adapté. Des sessions collectives sont également proposées pour rompre l'isolement, développer l'autonomie et dynamiser la recherche d'emploi.

Côté entreprises, Plaine Vallée agit comme un véritable partenaire, en les accompagnant dans la définition des profils recherchés, la rédaction des offres et l'organisation de recrutements collectifs. La plateforme digitale Plaine Vallée Emploi facilite également la mise en relation entre recruteurs et candidats en répertoriant les offres locales de stages, d'emploi et de formations.

Enfin, L'Agglomération anime régulièrement le territoire en organisant forums et événements dédiés à l'emploi et à la création d'entreprise, favorisant ainsi les rencontres entre demandeurs et employeurs, et renforçant le dynamisme économique local.



ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : LA ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUE DES FAUVETTES

La zone des Fauvettes, développée entre 1988 et 2015 sur une superficie de 243 448 m², est reconnue comme un pôle économique majeur, combinant activités productives et tertiaires. Avec 319 entreprises installées, la ZAE se distingue par un cadre de vie agréable et un environnement sain, entouré d'espaces verts et un accès à de nombreux services à proximité. Engagée dans une démarche de développement durable, Plaine Vallée met à disposition un service de déchèterie, géré par les syndicats de gestion des déchets ménagers. Ce service simplifie la gestion des déchets et participe à la préservation d'un environnement propre et durable.



Le Conseil des Jeunes Domontois s'implique dans le Plan Climat Air Énergie Territorial

Face aux défis environnementaux actuels, la communauté d'agglomération de Plaine Vallée s'engage activement dans la transition écologique grâce à son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Ce programme ambitieux repose sur 43 actions ciblées destinées à lutter contre le réchauffement climatique et à réduire l'empreinte carbone du territoire. Dans cette dynamique, le Conseil Municipal des Jeunes Domontois joue un rôle clé en participant à la réflexion et à l'élaboration des actions locales en faveur du climat. Conscients des enjeux liés à l'environnement, ces jeunes citoyens contribuent activement à l'élaboration de solutions concrètes pour améliorer l'efficacité énergétique de la commune tout en anticipant les impacts du changement climatique. À travers leur engagement, les jeunes Domontois explorent diverses initiatives visant à réduire la consommation énergétique, favoriser les énergies renouvelables, et sensibiliser la population aux bonnes pratiques écologiques.



La Ville et la CAF prolongent leur collaboration

Le 23 janvier, Frédéric Bourdin a signé le renouvellement pour 5 ans de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Val d'Oise. Grâce à ce document, la commune bénéficiera de moyens supplémentaires afin de mener sa politique en matière d'enfance et de parentalité, tout en profitant de relations privilégiées avec la CAF.



Frédéric Bourdin accompagné des représentants de la CAF, Christelle Kissane, Directrice Générale et Jean-Yves Delannoy, Président du Conseil d'administration.

Un partenariat renouvelé ! Après avoir signé pour la première fois une Convention Territoriale Globale (CTG) en 2020, remplaçant les anciens « Contrats Enfance Jeunesse », la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ont prolongé leur accord pour 5 années supplémentaires. Un partenariat pérenne qui permet de confirmer les relations privilégiées entre les deux entités. Dans les faits, celui-ci améliore la cohérence des actions dans des domaines aussi variés que la petite enfance, l'enfance, la jeunesse ou la parentalité en permettant de mettre à disposition de la commune des moyens en adéquation avec ses besoins réels.

« La CAF a une légitimité à travailler sur notre territoire »

La signature officielle de la CTG a été l'occasion pour Frédéric Bourdin de remercier les représentants de la CAF présents pour l'occasion, notamment Christelle Kissane, directrice générale de la CAF du Val d'Oise et Jean-Yves Delannoy, Président du Conseil d'administration de la CAF du Val d'Oise, mais également les agents de la commune issus des différents services en lien avec l'enfance et la jeunesse, qui ont largement contribué à l'élaboration du document à travers un précieux travail de diagnostic. Le maire a également tenu à souligner l'importance

de la relation entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales. « Parfois lorsque l'on travaille avec les gens, on se rend compte qu'ils sont indispensables, et il est même vertueux de travailler avec certains d'entre eux. La CAF a une légitimité à travailler sur notre territoire et elle a toujours été présente dans notre commune ».

Un partenariat gagnant

Du côté de la CAF, l'enthousiasme est également de mise, puisque Domont est la première commune du département à avoir prolongé sa Convention Territoriale Globale. « La Caisse d'Allocations Familiale n'a pas d'action directe et agit grâce à des partenaires qui sont les communes, mais aussi le secteur associatif et le secteur privé », rappelle Jean-Yves Delannoy. « Grâce à cette convention, la CAF propose à la fois son ingénierie afin d'identifier les dispositifs pouvant être déployés afin d'accompagner des projets de création d'équipements dans la commune, et des financements associés », développe pour sa part Christelle Kissane. Une vraie plus-value aussi bien pour les habitants que pour l'organisme. Exemple concret de la collaboration des deux parties, la crèche a ouvert de nouveaux berceaux grâce au soutien de la CAF à la rentrée 2024, répondant aux engagements de cette dernière de garantir un taux de couverture le plus élevé possible.

Don du sang : Domont, une commune engagée

Depuis de nombreuses années, la Ville de Domont se distingue par son engagement en faveur du don de sang. Labellisée « commune donneur or » en 2023, elle met à disposition, de manière régulière, la Salle des Fêtes Régis Ponchard pour accueillir l'Établissement Français du Sang (EFS).

Grâce à une communication efficace sur les dates de collecte, la Ville mobilise ses habitants pour cette cause essentielle. Les résultats parlent d'eux-mêmes : Lors de la dernière collecte, 86 volontaires se sont présentés, dont 2 nouveaux donneurs. Ce chiffre reflète l'engagement des habitants pour cette cause humanitaire. Le don de sang repose sur quatre principes fondamentaux : l'anonymat, le bénévolat, le volontariat et la gratuité. Au-delà de ces valeurs, c'est un acte essentiel qui sauve des vies. En France, 10 000 dons sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins. Les produits sanguins prélevés - globules rouges, plasma et plaquettes - jouent un rôle vital. Ils sont utilisés dans les situations d'urgence, dans le traitement des

maladies du sang, des cancers, ou encore dans la fabrication de médicaments. Cependant, ces ressources ne sont pas infinies et doivent être renouvelées régulièrement. Si le plasma se conserve jusqu'à un an, les globules rouges ne durent que 42 jours et les plaquettes seulement 7 jours. Cette courte durée de conservation souligne l'importance des collectes régulières pour maintenir les stocks et répondre aux besoins croissants.

La prochaine collecte de sang aura lieu le **mercredi 16 avril de 14h30 à 19h30**, à la **Salle des Fêtes Régis Ponchard**.



Résidence de la Gare À l'écoute des locataires

Mardi 21 janvier, Frédéric Bourdin, Maire de Domont, accompagné de Marie-France Mosolo, Maire adjoint délégué au logement et Serge Bierre Maire adjoint délégué à l'urbanisme, a pris à cœur les préoccupations des locataires de la résidence de la Gare. Face aux mécontentements exprimés suite aux travaux de réhabilitation menés par le bailleur Erigère, une réunion publique a été organisée par la Ville à la Salle des Fêtes Régis Ponchard.

Les trois bâtiments de la résidence, situés rue de la Gare et allée des Promeneurs, ont récemment fait l'objet de rénovations visant à améliorer le confort et la sécurité des locataires. Cependant, ces travaux ont entraîné l'apparition de problèmes d'isolation, de chauffage et d'humidité. Malgré de multiples relances, aucune solution concrète n'avait jusqu'alors été mise en œuvre par le bailleur. En tant que médiateur, le Maire a permis aux locataires d'exprimer directement leurs préoccupations devant le directeur clientèle d'Erigère, Toni Goncalves. Ce dernier s'est engagé à inspecter

les appartements concernés sous quinze jours et à apporter des solutions rapidement. Par ailleurs, Erigère a présenté aux locataires un programme d'améliorations complémentaires, incluant la sécurisation de la résidence par la pose d'une clôture et la remise en état du parking. Le Maire, Frédéric Bourdin, a assuré qu'il suivrait attentivement l'évolution de la situation et qu'une nouvelle réunion pourrait être organisée si nécessaire. Son implication dans ce dossier témoigne de son engagement à défendre les intérêts des habitants de la résidence de la Gare.



RÉSIDENCE DES COQUELICOTS : UNE RÉUNION POUR FAIRE LE POINT



Le 5 février, la Ville, avec CDC Habitat, a organisé une réunion publique à laquelle ont pris part une cinquantaine de riverains. Objectif : faire le point sur les nombreux dysfonctionnements et problèmes constatés par les locataires de la résidence des Coquelicots dans le cadre du vaste chantier de rénovation énergétique de 137 pavillons.

Le moment était très attendu. Cette réunion publique a réuni les représentants de CDC habitat et des locataires mécontents, aux côtés du Maire Frédéric Bourdin, de Serge Bierre et de Marie-France Mosolo, Maires Adjoints. L'occasion pour les familles de faire entendre leur voix alors que pleuvent, depuis de longs mois, de très nombreuses plaintes contre le bailleur. En cause, le programme de rénovation énergétique de 137 pavillons lancé en 2024 au sein du parc de maisons individuelles situé le long de la rue Rouzée, à l'arrière de la résidence des Longues Raies. Installation de radiateurs électriques à inertie, réfection de la ventilation, remplacement des ballons d'eau chaude sanitaire, des portes d'entrées et de garages, réfection des WC, isolation thermique par l'extérieur des façades, remplacement des menuiseries extérieures et mise en place de volets roulants, révision de la couverture et l'isolation des combles... Sur le papier, ce coup de jeune promettait des logements plus modernes et économiques. Problème, de nombreuses malfaçons et dégradations ont été relevées sur les façades, les toitures, les portes et fenêtres, mais également à l'intérieur, notamment concernant l'électricité par les habitants. Au cœur des préoccupations également, le comportement de certaines entreprises et une difficulté à se faire entendre. Face à des locataires agacés, CDC Habitat a tenté durant plus de 2 heures de répondre point par point aux réclamations, s'engageant à organiser des visites auprès de chaque ménage afin de relever au cas par cas les doléances. La municipalité a pour sa part annoncé qu'elle continuera de suivre l'évolution des événements.

Du jeu et de la galette des rois pour le Domont Tennis de Table

Le 18 janvier, le Domont Tennis de Table organisait son traditionnel tournoi de début d'année au gymnase des grands jardins. Une compétition amicale qui a réuni 83 participants adultes et enfants, les parents ayant été conviés à prendre part à l'événement. Une manière de bien commencer l'année pour le club, qui compte 136 adhérents. Une belle dynamique dopée par la mise en lumière des derniers Jeux Olympiques.



Une belle réussite pour la première compétition de l'année en gymnastique !

Mercredi 22 janvier, en présence de Frédéric Bourdin, Maire de Domont, le collège Aristide Briand a brillé lors de la première compétition de gymnastique de l'année, réunissant 12 équipes des collèges du district. Avec 5 équipes engagées, Domont s'est distingué en décrochant une 3^e place et plusieurs qualifications pour l'étape départementale. Cette réussite témoigne du dynamisme de l'AS gym, la plus importante équipe du département avec plus de 100 licences, et du travail des enseignants, Axel Bessot et Timothe Fortier. Particularité notable : la compétition a été entièrement gérée par les élèves. Ils ont assuré les rôles de juges, d'organiseurs et de coaches, une organisation qui exige un investissement personnel conséquent. Félicitations à toutes les gymnastes pour leur implication et leurs brillants résultats.



ATHLÉTISME : APRÈS-MIDI SPORTIF ET CONVIVIAL POUR LES JEUNES ATHLÈTES

200 participants ont pris part à la compétition d'athlétisme en salle organisée le 25 janvier dernier par le Club Domont Athlétisme au gymnase Jean Jaurès. Les enfants issus d'une dizaine de clubs du département, dont l'école d'athlétisme et la section poussin du Domont Athlétisme, se sont affrontés tout l'après-midi dans différentes épreuves. Objectif : marquer un maximum de points afin de faire gagner son équipe. En fin de journée, les performances des jeunes sportifs ont été récompensées avec une remise de médailles.



LE TWIRLING CLUB DE DOMONT EN DÉMONSTRATION

Le 25 janvier, le Twirling club de Domont organisait un gala au gymnase du lycée. L'occasion pour la quarantaine de participantes de montrer leurs talents aux familles ayant fait le déplacement pour ce moment festif et de leur faire découvrir cette discipline méconnue, souvent comparée aux majorettes, alliant gymnastique et maniement du bâton. Un rendez-vous qui faisait également office de test grandeur nature en attendant le début des compétitions départementales en février auxquelles prendront part 25 athlètes, qui devront obtenir les faveurs du jury grâce aux chorégraphies travaillées depuis le début de la saison. Après ce gala auquel ont assisté une centaine de personnes, l'association proposait une grande tombola avec de nombreux lots à gagner.



Le livre jeunesse toujours à la page avec l'ADL

La 28^e Fête du livre de l'ADL s'est déroulée les 8 et 9 février à la Salle des Fêtes Régis Ponchard. Un événement qui met chaque année à l'honneur des auteurs et illustrateurs jeunesse.

Le moment est toujours très attendu et attire chaque année plus d'un millier de visiteurs sur deux jours. La Fête du livre a fait son retour pour une édition encore une fois couronnée de succès avec une affluence record de plus de 2 200 entrées. Organisé depuis près de 30 ans par l'Association pour le Développement de la Lecture (ADL), l'événement repose toujours sur une recette gagnante, entre dédicaces d'auteurs et illustrateurs jeunesse, ventes d'ouvrages, spectacles et ateliers ludiques à découvrir en famille. Au programme de ce rendez-vous 2025, le public a notamment pu aller à la rencontre d'une vingtaine d'exposants, s'initier à l'origami ou à la création de cocottes en papier, découvrir les contes présentés ou encore le spectacle de Thomas Segouin. Sans oublier les incontournables remises de Prix.



Des activités toute la semaine

En préambule de ce week-end de rencontre, plusieurs auteurs et illustrateurs jeunesse sont allés à la rencontre des écoliers de la commune pour des animations. Les enfants de 1 à 6 ans ont notamment pu découvrir le spectacle « Bonjour une journée (presque) parfaite » présenté par Irma Casteras (voir ci-dessous), tandis que des élèves de CM2 de l'école Gabriel Péri ont présenté leurs textes lors d'un concert aux côtés de Slameur de grand-père et de ses musiciens.



Un spectacle sur mesure pour les tout-petits

La semaine du 3 février, l'ADL a organisé un événement unique en son genre : plusieurs auteurs ont été conviés à imaginer et façonner un spectacle destiné aux enfants de 1 à 6 ans. Un projet original qui a placé les tout-petits au cœur du processus de création. Tout au long de la semaine, les conteurs ont présenté une ébauche du spectacle aux jeunes spectateurs, des tout-petits aux élèves de maternelle. Leurs réactions, rires et étonnements ont guidé l'évolution de l'histoire, permettant aux auteurs d'ajuster leur récit jour après jour pour qu'il corresponde au mieux aux attentes du jeune public. Le travail de toute une semaine a abouti à une grande représentation le jeudi 6 février à la Salle des Fêtes Régis Ponchard. Le spectacle, intitulé « Bonjour, une journée (presque) parfaite », a été accueilli avec enthousiasme par les enfants, ravis de découvrir cette histoire spécialement conçue pour eux. Une belle initiative qui prouve que l'imaginaire se construit aussi à hauteur d'enfant !



LES POP-UP MAGIQUES DE PHILIPPE UG

Dans le cadre de la Fête du livre, l'exposition Pop-up de Philippe UG s'est tenue du 23 janvier au 2 février à la Médiathèque Saint-Exupéry. Le public a pu découvrir des sculptures de papier ciselées aux couleurs éclatantes. Depuis la parution de Drôle d'oiseau en 2011, Philippe UG est devenu un auteur incontournable de la maison d'édition Les grandes personnes et maître incontesté du POP-UP. À la fois ingénieur papier, sérigraphe, artiste, Philippe UG est un créateur passionné et passionnant, il transmet l'amour du livre, de l'objet en papier qui devient œuvre d'art. Une exposition « explosive » qui a enchanté petits et grands !



Pierre Nguyen Phu Qui : un enseignant d'exception et un champion hors pair

Le 31 décembre 2024, devant des millions de téléspectateurs, Pierre Nguyen Phu Qui a remporté la grande finale des Masters 2024, une compétition prestigieuse réunissant les meilleurs candidats de Questions pour un Champion. Cette victoire est le fruit d'un parcours remarquable, marqué par son intelligence, sa rigueur et sa capacité à gérer la pression. Des qualités qu'il met aussi au service de ses élèves, qui voient en lui un professeur inspirant et dévoué. Pierre Nguyen Phu Qui n'en était pas à son coup d'essai. Il avait découvert l'émission dès son enfance et y avait participé pour la première fois à l'âge de 18 ans, réalisant alors un rêve de longue date. Malgré une défaite au face-à-face, il avait été rappelé

deux ans plus tard pour une émission spéciale, où il s'était hissé jusqu'en finale. Après une pause de plusieurs années, il était revenu en 2022 et avait enchaîné huit victoires consécutives, remportant une cagnotte de 16 000 €. Ce succès lui avait ouvert les portes des Masters 2024, où il s'était imposé face aux meilleurs joueurs de l'histoire du jeu. Passionné de culture générale, Pierre a toujours nourri sa curiosité par la lecture, la musique, le cinéma et l'étude de l'histoire sous toutes ses formes. Son goût pour l'étymologie et sa pratique régulière du badminton en compétition l'ont aussi aidé à développer une concentration et une vivacité d'esprit précieuses lors des épreuves.

Inspiré par son enseignant, le lycée George Sand a décidé de relever un défi de taille : participer à une émission spéciale de Questions pour un Champion, opposant quatre lycées français. Le 12 février, une centaine d'élèves motivés a pris part à une sélection organisée par l'équipe de production. À l'issue de cette journée, quatre élèves et un remplaçant ont été désignés pour représenter leur établissement lors de l'enregistrement prévu le 1^{er} avril, en vue d'une diffusion en mai 2025. Tous les regards sont désormais tournés vers la future équipe du lycée George Sand, qui tentera de suivre les traces de leur illustre professeur. Souhaitons-leur beaucoup de succès dans cette expérience enrichissante !



Nouveau succès pour le Salon du jouet de collection et de la bande dessinée

Le Salon du jouet de collection et de la bande dessinée a fait son retour le 2 février au gymnase Charles de Gaulle. Pour l'occasion, le public était déjà nombreux à l'ouverture des portes afin d'aller à la rencontre des 60 exposants présents cette année. Petites voitures, maquettes, trains électriques, figurines, soldats de plomb, BD... Les passionnés n'ont pas manqué l'occasion de chiner afin d'enrichir leur collection. Un événement couronné de succès grâce à la mobilisation d'une équipe de bénévoles du Comité des Fêtes, qui ont reçu la visite du Maire Frédéric Bourdin et d'Alix Lesboueyries.



Les seniors célébrés comme des rois et reines

Le jeudi 23 janvier dernier, plus de 250 seniors domontois se sont retrouvés à la Salle des Fêtes Régis Ponchard pour la traditionnelle galette des rois offerte par la Ville. Ce moment de partage s'est déroulé en présence du Maire, Frédéric Bourdin, et de Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux Animations seniors. Après ce rituel gourmand, et après avoir fêté les anniversaires du jour, les festivités se sont poursuivies sur la piste de danse, animée par DJ Landiss. Un début d'année 2025 placé sous le signe du partage et de la bonne humeur, qui a ravi tous les participants.



Sortie théâtre pour les seniors

Le 7 février dernier, dans le cadre des animations seniors proposées par la ville, un groupe de Domontois s'est retrouvé pour une belle soirée au Théâtre du Casino d'Enghien-les-Bains, où ils ont pu découvrir la comédie dramatique « Secret de famille », avec Valérie Kaprisky et Xavier Deluc. Ce spectacle, qui explore avec finesse les liens complexes et parfois secrets qui unissent les membres d'une famille, a captivé l'attention de tous en mêlant rires et émotions.



Chaleur et convivialité pour la soirée tartiflette des Jardins d'Alain

Le 1^{er} février, les Jardins d'Alain organisaient leur traditionnelle soirée tartiflette. Un événement qui a fait le plein, puisque 160 convives ont fait le déplacement à la Salle des Fêtes Régis Ponchard pour ce moment festif et convivial. Si côté table, les participants ont pu savourer une assiette de ce plat phare de l'hiver, l'ambiance était également chaude sur la piste de danse avec une ambiance musicale. Le maire Frédéric Bourdin est venu saluer les organisateurs durant le repas.



Le Lions club toujours aussi solidaire

Le traditionnel Loto du Lions club de Domont s'est déroulé le 9 février à la salle L'Honoré. Plus de 300 joueuses et joueurs ont fait le déplacement pour tenter de remporter les nombreux lots mis en jeu grâce au soutien de plusieurs partenaires, dont les magasins Leclerc et Carrefour. Un événement qui a permis de récolter des fonds au profit des œuvres sociales de l'association. Durant l'après-midi, l'Oiseau Nuage a assuré la restauration, afin de permettre aux participants de reprendre des forces.



Zoom sur...



Le centre Georges Brassens

DANSE BIEN-ÊTRE

DANSE LIBRE ET INTUITIVE

Seniors +55ans

Pour vous mettre en mouvement librement, progressivement et expérimenter 5 énergies différentes sur des musiques variées

ATELIER ANIMÉ PAR REHANA

Séance découverte	Cycle 3 séances	Cycle 3 séances	Séance spéciale vacances
Judi 13 février 14h à 16h 3€	Judi 6 mars Judi 13 mars Judi 20 mars 14h à 16h 10€	Judi 27 mars Judi 3 avril Judi 10 avril 14h à 16h 10€	Judi 17 avril 10h à 12h 3€

Accessible à tous, dans le respect des capacités physiques de chacun

Action financée en partie par la conférence des financeurs en direction des seniors.

Inscriptions au Centre Georges Brassens
46 rue Aristide Briand 95330 Domont - 01 39 91 50 69

CAP DOMONT ORGANISE LE

1^{ER} LOTO DU CIRQUE

De nombreux lots à gagner et des animations surprises !!!

Scooter électrique
Tablette Samsung
TV Samsung 4K Ultra HD
Circus

Samedi 8 mars 2025 à 15h
Salle Régis Ponchard - Domont
Ouverture des portes à partir de 14h30

Buvette et petite restauration sur place

Tarifs:
1 carton 4€
3 cartons 10€
5 cartons 15€
 Paiement en espèces

Renseignements et réservations:
asso.capdomont@gmail.com

DOMONT

TROC

Noyaux et pépins

NOUVEAU PROJET DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DOMONTOIS

Les arbres pourront être plantés dans vos jardins ou offerts à des projets de reboisements

Noyauthèque
Animations et jeux sur les fruits, les graines et la biodiversité
Samedi 8 mars de 14h à 17h

En accès libre - Tout public
66, avenue Jean Jaurès
Renseignements au 01 74 04 22 12

Domont
Cinéma

TUCHE
C'est qui les Kings?
JEAN PAUL ROUVE

MARIA
JEAN PAUL ROUVE

PADDINGTON AU PÉROU
PETIT QUIN, SHINOBU OHTAKE

CAPTAIN AMERICA: BRAVE NEW WORLD
LE 12 FÉVRIER AU CINÉMA

la pie voleuse
JEAN PAUL ROUVE

DAFFY & PORKY SAUVENT LE MONDE
FRÉDÉRIC LEBLANC

Téléchargez dès maintenant notre application mobile DOMONT CINEMA (Android et ios)
12, allée Sainte Thérèse - 95330 DOMONT www.domontcinema.com 09 60 39 45 09

seniors

JEUDI 20 MARS 2025

Vallée Royale de l'Eure

Visite de la Chapelle royale Saint-Louis à Dreux.
Déjeuner dans la salle Henri IV du domaine de la Chapelle Royale
Visite du château d'Anet : les plus grands talents de la Renaissance ont été associés à l'architecte Philbert Delorme pour édifier ce superbe château qui abrita les amours de Diane de Poitiers et du roi Henri II

Participation 70 €

50 places maximum

Inscriptions au service événementiel
Mardi 4 mars de 14h à 17h30

DOMONT

Racontines

histoires, comptines, jeux de doigts pour les enfants de 0 à 36 mois, par les bibliothécaires

Le jeudis 13 mars à 10h

66, avenue Jean Jaurès
Sur inscription au 01 74 04 22 12
Nombre de places limité

association les jardins d'alain

RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT

NETTOYONS LA NATURE

DIMANCHE 16 MARS À PARTIR DE 9H
11 ALLÉES DES BLEUETS - 95330 DOMONT.

APRÈS UN ACCUEIL AUTOUR D'UN CAFÉ ET D'UNE VIENNOISERIE, DES ACCOMPAGNEURS ENCADRERONT LES GROUPES SUR LES CHEMINS AVEC TOUT LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE.

RENSEIGNEMENTS AU 09 75 25 44 40

Credit Mutuel
DOMONT

LES CONSEILS DE L'AVOCATE

PROPRIÉTÉ ET EMPIÈTEMENT

Si votre voisin réalise une construction, des plantations ou pose une clôture en dépassant les limites de sa propriété, il empiète sur la vôtre. Voici quelques conseils pour préserver votre droit :

- déterminer les limites des deux propriétés voisines :

Il faut savoir que le relevé cadastral n'a qu'une valeur informative et que seul compte le bornage. Ainsi, pour déterminer précisément les limites d'une propriété, il importe de contacter un géomètre-expert afin d'effectuer le bornage et de dresser un procès-verbal d'abornement. Si votre voisin s'oppose au bornage, le géomètre dressera un procès-verbal de carence, et vous devrez saisir le tribunal afin de faire désigner un géomètre expert qui effectuera un bornage judiciaire.

- tenter une solution amiable :

Avant d'introduire une action judiciaire, vous devez tenter de régler à l'amiable le litige, en ayant notamment recours à une médiation ou conciliation.

- agir en justice afin de faire cesser l'empiètement :

Le juge pourra caractériser, ou non, l'empiètement en se fondant sur le procès-verbal de bornage amiable ou judiciaire et prononcera une sanction appropriée et proportionnée en fonction du cas d'espèce :

Il se peut que votre voisin tente d'invoquer la prescription acquisitive (l'usucapion) dans le but de revendiquer la propriété de la surface litigieuse. Pour ce faire, la possession ne doit pas être interrompue. Elle doit en outre durer pendant au moins 30 ans (ou 10 ans si le possesseur est de bonne foi et dispose d'un juste titre).

ME FERREIRA PITON

Les permanences gratuites des avocats se tiennent au CCAS
18 rue de la Mairie
les 2^e, 3^e et 4^e lundis de chaque mois.
☎ 01 34 39 19 00

LE PROTOXYDE D'AZOTE, C'EST PAS HILARANT !



Le « gaz hilarant » ou « proto », pour protoxyde d'azote, est vendu sous forme de petite cartouche argentée pour un usage « alimentaire », notamment pour les siphons à chantilly et en grosses cartouches bleues. Or son usage est de plus en plus détourné par les collégiens et lycéens entre autres, pour un usage festif et pour ses effets euphorisants. Mais des consommations répétées, voire quotidiennes, causent de gros dégâts de santé et pour les centres de tri de ces déchets, de gros dégâts matériels dangereux. Notre centre de valorisation énergétique et notre centre de tri de Sarcelles trouvent régulièrement de grandes cartouches bleues en grosses quantités dans les poubelles grises. Mais ces « bombes à retardement » causent explosions, arrêts techniques et de grandes dépenses de réparation. On fait le point.

LE FLÉAU DE CES CARTOUCHES

Initialement destinées à faire de la crème chantilly ou à être utilisées comme un produit sanitaire pour ses propriétés anesthésiantes, ces cartouches sont depuis quelques temps détournées pour un usage récréatif, pour profiter de ses effets euphorisants. Pourtant, les méfaits sur la santé du « proto » ne sont plus à démontrer : paralysie, aphasie, troubles neurologiques, désorientation, risques d'addiction...

D'un point de vue environnemental, le protoxyde d'azote est le troisième gaz à effet de serre le plus abondant après le dioxyde de carbone (CO2) et le méthane, mais il a trois cents fois plus de pouvoir de réchauffement que le CO2 !

Enfin, la vente libre en grande surface ou sur Internet facilite la prolifération de ce déchet très « explosif » pour les syndicats de collecte et de traitement des déchets et cause d'importants dégâts matériels malgré la réglementation visant à en prévenir les usages dangereux (Loi n° 2021-695 du 1^{er} juin 2021).

LES PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS NOS INSTALLATIONS

Depuis mars 2021, nos installations ont subi différentes explosions plus ou moins fortes ! Ces déchets contiennent en effet pour la plupart encore du gaz et subissent une forte pression lors du passage en centre d'incinération.



Résultats ? De nombreux arrêts techniques et de grandes dépenses de réparation qui sont répercutées sur vos impôts. L'insouciance des uns coûte cher à tous.

LE GESTE DE TRI À ADOPTER

Nous rappelons que ces cartouches doivent être apportées totalement vidées en déchèteries pour un traitement et un recyclage approprié en toute sécurité.

Toutes les informations sur www.sigidurs.fr



CARNET

NAISSANCES

Maélia Nguyen Lovichi

Isaya Mérilhou

DÉCÈS

Mireille Vouzelaud

Francis Boitel

Michel Roure

LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont
Mairie - BP 40 001- 47 rue de la Mairie 95331 Domont Cedex

Directeur de la publication : Frédéric Bourdin
Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation :
Agence RDVA - N. Flament, A. Porcu, E. Taillade
Service Communication - 01 39 35 55 04

Impression : RAS - 6 avenue des Tissonvilliers
95400 Villiers-le-Bel

Tirage : 8 500 exemplaires/ Dépôt légal : février 2025